

DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL



PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

SECTION JEUNES

Réunion en audio conférence du lundi 8 janvier 2024

Présidence : M. Jean-Michel Rech

Présents: MM. Stéphane Cerutti - Mebarek Guerroumi - Patrick Ruiz

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF, dans le délai de sept jours à dater du lendemain du jour de la notification de la décision.

RAPPEL - COUPES DE L'HÉRAULT

Le **tirage au sort** des 8èmes de Finale de Coupe de l'Hérault U15, U17 et U19 des 10 et 11 février 2024 aura lieu le **mardi 16 janvier 2024 à 18h** dans les locaux du District de l'Hérault de Football, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac Pierresvives à Montpellier.

Les clubs en lice sont cordialement invités à y assister.

ERRATUM

Rubrique Informations aux clubs - procès-verbal de la réunion du 3 janvier 2024

•••

De ce fait, en U15 Avenir (D) phase 1, LODEVE SC 2 termine 3ème au classement, devant JACOU CLAPIERS FA 2, 4ème et ST JEAN VEDAS 2 finalement 5ème.

La Commission a donc procédé aux modifications suivantes, concernant les compositions des championnats phase 2 parues à l'Officiel 34 N° 19 du 22 décembre 2023 :

SC LODEVE 2 bascule du championnat U15 D3 (B) en championnat U15 D2 (B). ST JEAN VEDAS 2 bascule du championnat U15 D2 (A) en championnat U15 D3 (D). LA PEYRADE OL 1, en championnat U15 D2, bascule de la poule B à la poule A. MONTARNAUD AS 1, en championnat U15 D3, bascule de la poule D à la poule B.

Les modifications ci-dessus sont nulles et non avenues ; en effet, l'homologation du match perdu par pénalité à SC LODEVE 2 concernant la rencontre U15 Avenir (D) phase 1 SC LODEVE 2/ST JEAN VEDAS 2 du 3 décembre 2023 n'avait pas été validée (cf. décision de la Commission Règlements & Contentieux parue à l'Officiel 34 N° 18 du 15 décembre 2023).

ST JEAN VEDAS 2 termine 3 ème au classement, devant JACOU CLAPIERS FA 2, et SC LODEVE 2 est bien classée 5 ème.

Prochaine réunion le 16 janvier 2024 à 17h30.

Le Président, Jean-Michel Rech Le Secrétaire, Patrick Ruiz